

ENERGIES SERVICES LAVAUR – Pays de Cocagne
18 Avenue Victor Hugo – BP 89 -
81503 LAVAUR

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 17 décembre à 11h00

Le Conseil d'Administration d'ENERGIES SERVICES LAVAUR (E.S.L), dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard CARAYON.

Nombre de membres en exercice 24
Date de convocation du Conseil : 11 décembre 2025

MEMBRES PRESENTS

M. Bernard CARAYON	M. Bernard LAMOTTE
Mme Chantal GUIDEZ	M. Justin LARUE
M. Thierry GUINDANI	M. Jacques CAZOTTES
Mme Anne Marie VALLESPI	M. Pascal LAMBILLOTE
M. Jean-Michel MARINIER	M. Michel BONHOMME
Mme Marie-Christine IMBERT	M. Thierry JARLAN
M. Patrick MARIGNOL	M. Emmanuel DAVID
M. Bernard FÈVRE	M. Joseph DALLA RIVA
Mme Magali DECOUX-POINDRELLE	Mme. Sarah DEFAIS
M. Stéphane DELORD	M. Didier POMAREDE

MEMBRES ABSENTS EXCUSES

Mme Nathalie ESPARBIÉ	M. Aimé RIVEL
M. Christophe RABARY	M. Christian RABARY

Étaient également présents, M. Sébastien BLANC, Directeur d'ESL, M. Adrien POSTEL, Responsable du Service Technique, Mme Florence CROS, Agent Comptable ainsi que les représentant du personnel d'ESL Mme Charlène CARNEMOLLA et M. Matthieu VERDIER.

MODIFICATION BUDGETAIRE 2025 N°1

Monsieur le Président passe la parole à Monsieur le Directeur qui détaille la proposition modification budgétaire 2025 N°1.

- Une réduction en Fonctionnement et en investissement de 510 000€ du virement à la section d'investissement aux comptes 021 et 023
- L'annulation de l'emprunt en recettes d'investissement au compte 1641 pour 1 500 000€
- L'annulation en dépenses d'investissement du SI pour 1 000 000€ au compte 2051
- L'annulation pour 310 000€ du projet BELAIR en dépenses d'investissement au compte 2121
- Le report à 2026 du projet de modification des abattoirs qui sera complété pour 700 000€ en dépenses d'investissement
- Une augmentation des crédits alloués aux achats de gaz naturel pour presque 390 000€ en dépenses de fonctionnement
- Une augmentation des dépenses de personnels non statutaires de 30 100€
- Le transfert du projet SI en fonctionnement qui se matérialise par un engagement d'une charge à venir de 572500€ sur 2025 au compte 6512
- Des mandats annulés ou déchus pour 482 377€ au compte 773 en recettes de fonctionnement qui correspondent à des trop versés de photovoltaïque.

Cette dernière s'équilibre comme ceci :

- Dépenses de fonctionnement : 482 377,00 euros,
- Recettes de fonctionnement : 482 377,00 euros,

- Dépenses d'investissement : -2 010 000,00 euros,
- Recettes d'investissement : -2 010 000,00 euros,

Aucune question, remarque, ni réserve n'étant formulée, Monsieur le Directeur propose à Monsieur Président de procéder au vote la proposition modification budgétaire 2025 N°1 ;

Le Conseil d'Administration,
Où l'exposé du Directeur,
Après en avoir délibéré,
À l'unanimité des Membres présents ou représentés,

Approuve la proposition modification budgétaire 2025 N°1.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme

Le Président du Conseil d'Administration

Bernard CARAYON

